Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DES AFFAIRES RURALES

Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche **Sous-direction de la Formation Professionnelle, des Actions de Développement et de Coopération Internationale des Etablissements (FOPDAC)** **Bureau de la Formation Professionnelle Continue et de l'Apprentissage (FOPCA)** **1 ter avenue de Lowendal 75700 PARIS cedex 07** **Suivi par : Lilian TRONCHE** **Tél : 01 49 55 42 31** **Fax : 01 49 55 40 06** **Réf. interne :** **Réf. Classement**	**Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche** **Sous-direction de la Politique des Formations, de l'Enseignement Général, Technologique et Professionnel (POFEGTP)** **Bureau des Enseignements Technologiques et Professionnels (BETP)** **1 ter avenue de Lowendal 75700 PARIS cedex 07** **Suivi par : Eve LÊ-QUANG** **Tél : 01 49 55 80 69** **Fax :01 49 55 56 17** **Réf. interne :** **Réf. Classement**

NOTE DE SERVICE

DGER/FOPDAC/POFEGTP/N2003-2085

Date : 12 NOVEMBRE 2003

Date de mise en application : immédiate

Annule et remplace :

Date limite de réponse :

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation,
de la pêche et des affaires rurales

à

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement
S/C Messieurs les Directeurs régionaux
de l'agriculture et de la forêt
Messieurs les Directeurs
de l'agriculture et de la forêt

Nombre d'annexes : 4

Objet : Ouverture d'un concours pour la réalisation d'une bande dessinée par les élèves, étudiants, apprentis ou stagiaires de l'enseignement agricole sur le thème : "L'égalité est dans le pré".

Bases juridiques : Circulaire DGER/DEPSE/DERF N°2001-2010 du 18 juillet 2001 : "Femmes, formation, emploi, intégration de l'égalité des chances".

Résumé : Réalisation d'un outil pédagogique sous la forme d'une bande dessinée sur le thème de l'égalité des chances entre femmes et hommes dans le monde rural de l'après-guerre à nos jours.

MOTS-CLES : EGALITE DES CHANCES, CONCOURS, BANDE DESSINEE, HISTOIRE, FEMMES

Destinataires	
Pour exécution : - Etablissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole - Etablissements d'enseignement supérieur agronomiques et vétérinaires - Unions nationales fédératives d'établissements privés sous contrat	Pour information : - Administration centrale - Inspection de l'enseignement agricole - Services régionaux de la formation et du développement - Organisations syndicales de l'enseignement agricole public - Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public

CONCOURS POUR LES ELEVES, ETUDIANT(E)S, APPRENTI(E)S ET STAGIAIRES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

POUR ILLUSTRER LE THEME "L'ÉGALITE EST DANS LE PRÉ"

Un groupe de travail composé de représentants du réseau des correspondants régionaux "Egalité des chances" du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales (MAAPAR), de l'inspection de l'enseignement agricole (histoire-géographie), du Groupe de Recherche et Prospective (GREP), de l'Ecole Nationale d'Enseignement Agronomique (ENFA) de TOULOUSE, propose un concours destiné à illustrer de façon attractive, voire humoristique la place des femmes et des hommes dans le monde rural.

L'objectif est d'associer pour la réalisation d'une bande dessinée, toutes les composantes éducatives : formation initiale, apprentissage, formation continue et enseignement supérieur.

Le produit final sera un livret d'une vingtaine de pages comprenant une introduction, 17 planches de bande dessinée et 2 à 3 pages de textes nationaux et européens relatifs à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes. Seules les planches seront réalisées par les concurrents.

Ce concours donnera lieu à récompense sous forme de remise de prix aux auteurs des planches sélectionnées.

Le jury sera composé :

- de représentants des délégués des élèves,
- de correspondants ou partenaires du réseau égalité des chances du MAAPAR,
- d'une inspectrice de l'enseignement agricole en histoire-géographie,
- de responsables de la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche,
- d'un professionnel de la bande dessinée,
- de personnalités politiques et artistiques spécialistes à cette thématique.

Trois prix seront remis :

- prix de la planche la plus humoristique,
- prix du graphisme;
- prix de la meilleure illustration de la thématique de "L'égalité des chances".

Ce concours a pour objectif la réalisation d'un outil pédagogique sur le thème de l'égalité des chances entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, à destination des CDI ou CDR des établissements d'enseignement agricole (formation scolaire, apprentissage, formation continue ou enseignement supérieur) visant les publics apprenants et la communauté éducative.

Il s'agit de réaliser des planches de format A4 (21x29,7) en noir et blanc ou en couleurs, sur un ou plusieurs ses thèmes figurant dans l'annexe III et relatifs à trois grands axes : l'histoire, les métiers, la vie en milieu rural. Chaque groupe peut envoyer une ou plusieurs planches.

Les planches peuvent être réalisées individuellement ou collectivement par les apprenants relayés ou encadrés par des enseignants d'éducation socio-culturelle, de français, d'histoire-géographie, d'économie ou de toute autre discipline. Pour chacun des 17 thèmes proposés (annexe IV) un texte explicatif est proposé à titre d'exemple ; d'autres façons d'illustrer ce thème peuvent être envisagées.

Les coordonnées des auteurs (établissement, classe, prénom et nom des apprenants) seront mentionnées sur les planches sélectionnées pour la réalisation du produit final.

Les planches réalisées par les apprenants seront retravaillées par un professionnel du graphisme pour assurer une homogénéisation de la présentation.

Le règlement du concours figure dans l'annexe I de la présente note de service.

Pré inscription (annexe IV) : ***30 janvier 2004***

Date de remise des planches : ***10 mai 2004***

Proclamation des résultats : ***21 juin 2004***

Le Directeur général de l'enseignement
et de la recherche

Michel THIBIER

ANNEXE I

REGLEMENT DU CONCOURS de bande dessinée 2004
"L'Égalité est dans le pré"

ARTICLE 1

La DGER organise un concours pour la réalisation d'une bande dessinée sur le thème : "*L'Égalité est dans le pré"*.

ARTICLE 2

Le concours est ouvert à l'ensemble des apprenants : élèves apprentis(e), étudiant(e)s et stagiaires de l'enseignement agricole.

ARTICLE 3

Les participants doivent envoyer leur(s) planche(s) à la coordonnatrice du réseau des correspondants régionaux :

Madame Anne Giraudel
Concours BD
CFPPA de Melle
Route de la Roche BP 13
79000 MELLE

ARTICLE 4

La date limite d'envois est fixée au **10 mai 2004** inclus, le cachet de la poste faisant foi.

ARTICLE 5

Le support et les techniques sont libres.

Les participants peuvent utiliser : gouache, aquarelle, encres, crayons, huile, photo…sur tout support papier, bois, carton ou autre. La seule restriction concerne le format final : il doit être impérativement en A4 (21 x 29,7 cm).

Les œuvres numériques doivent être fournies sur support numérique type cd-rom avec une résolution 300 DPI sous un format de fichier tiff, JPG ou EPS. Ces œuvres devront être accompagnées d'un tirage papier A4 en couleur pour vérification.

ARTICLE 6

Le travail peut être réalisé soit individuellement soit collectivement avec l'aide d'enseignants ou de formateurs.

Les œuvres seront obligatoirement accompagnées d'une fiche d'identification dont le modèle figure en annexe II à la présente note de service.

ARTICLE 7

Les planches de la bande dessinée seront sélectionnées, par le jury à partir de deux critères :

- la qualité rédactionnelle,
- la qualité graphique.

PRIX :

Tous les participants recevront un exemplaire de la bande dessinée.

Trois prix seront remis :

- 1 pour la planche la plus humoristique,
- 1 pour le plus beau graphisme,
- 1 pour la meilleure illustration de la thématique.

Les lauréats gagneront une invitation au Festival de la Bande dessinée d'Angoulême (transport, hébergement et restauration compris dans la limite de 5 personnes par projet y compris les enseignants ou formateurs).

ARTICLE 8

Les planches seront archivées à la DGER mais ne pourront pas être retournées à leurs auteurs.

ARTICLE 9

La DGER se réserve le droit d'éditer moins de planches que prévu initialement si la qualité des projets n'est pas satisfaisante.

ARTICLE 10

La DGER se réserve le droit de modifier, compléter, reporter annuler tout ou partie du présent concours et des prix offerts.

ARTICLE 11

Les lauréat(e)s autorisent la citation éventuelle de leur nom dans la presse.

ARTICLE 12

La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement.

ANNEXE II

Fiche d'identification du ou des auteurs
A joindre obligatoirement à chaque planche
Concours de bande dessinée "l'Égalité est dans le pré"

REGION :

Etablissement :
(Pour l'enseignement privé, indiquer la fédération)

Classe :

	Renseignements à fournir
Titre de la planche	
Thème illustré (indiquer le numéro du thème en référence à l'annexe III)	
Nom(s) et prénoms du ou des auteur(s) **Rôle de chacun : idée, scénario, dialogues, dessin, mise en couleurs, etc.**	

Je soussigné(e) (nom, prénom)
Nous, soussignés(e) (noms, prénoms)

Certifie / certifions par la présente avoir pris connaissance du règlement du concours pour la bande dessinée "L'Égalité est dans le pré", et déclare /déclarons être seul(es) auteur(s) du texte présenté, avoir la libre disposition des droits de propriété intellectuelle s'y rapportant, et céder les droits sur cette réalisation au MAAPAR pour tout usage qu'il estimera utile, et pour la publication de tout ou partie de l'œuvre sans prétendre à aucun droit d'auteur.

Fait à …….....……

Le ……..

Signature(s)

ANNEXE III

Thèmes à illustrer

«L'Égalité est dans le pré»

Des femmes et des hommes en milieu rural

- **Histoire**

1. Pendant la Première Guerre mondiale :

   Les hommes soldats, les femmes responsables d'exploitation et chef(fe)s de famille

   Des femmes élevant leurs enfants et gérant, seules pour la première fois l'exploitation où elles accomplissaient déjà un gros travail, y compris dans les champs, et auprès du bétail.

   « Debout donc, femmes françaises […].Remplacez sur le champ du travail ceux qui sont partis sur le champ de bataille : préparez-vous à leur montrer demain la terre cultivée, les champs ensemencés ! »

   Appel de Viviani, président du Conseil, août 1914.

2. L'Entre-deux-guerres :

   Retour au rôle traditionnel de la « paysanne » : travaux pénibles, inconfort, ménage, enfants, basse-cour, souvent sous l'autorité des beaux parents

   La formation : ouvroirs, écoles ménagères fixes ou ambulantes, enseignement postscolaire ménager.

   « La fermière est d'abord l'auxiliaire du cultivateur […]. La fermière n'est pas seulement la gardienne du foyer rural, mais elle doit, et c'est là l'essentiel de son rôle social, s'efforcer de se faire aimer de ses hôtes et prévenir l'exode rural en faisant régner autour d'elle le maximum de confort et de bien-être. »

   Instructions de 1920 sur l'enseignement postscolaire agricole féminin.

3. Les années 1950-1960 :

   Mécanisation et motorisation : mais qui conduit le tracteur ?

   L'exode rural, le retour, aux vacances des parents ou des anciens voisins qui décrivent la vie en ville.

   La lutte des femmes pour la dignité, le confort, leur engagement dans les instances syndicales.

   « Ils quittent un à un le pays pour s'en aller gagner leur vie
   Loin de la terre où ils sont nés
   Depuis longtemps ils en rêvaient de la ville et de ses secrets
   Du formica et du ciné
   Les vieux, ce n'était pas original quand ils s'essuyaient machinal
   D'un revers de manche des lèvres
   Mais ils savaient tous à propos
   Tuer la caille ou le perdreau
   Et manger la tome de chèvre [..]
   Les filles veulent aller au bal
   Il n'y a rien de plus normal
   Que de vouloir vivre sa vie.

   Chanson de Jean Ferrat, La Montagne

- **Métiers et activités du monde rural**

4. L'orientation :

   Le poids des habitudes dans les orientations, voulues par les élèves, les familles ou les conseils de professeurs.

   En Bourgogne, par exemple, 20% des exploitantes ont reçu une formation secondaire longue, contre 12% des hommes, mais pour les moins de 40 ans, 85% des hommes ont reçu une formation initiale agricole contre 44% des exploitantes.

   Recensement agricole, Bourgogne.

5. En classe, dans les filières réputées masculines :

   Le regard des professeurs, le regard des camarades.

   Où loger les filles ?

   « Les profs de matières générales, c'est toujours des femmes »…
   « C'est pas drôle d'être la seule fille en Bac Pro CGEA productions animales »

6. En classe, dans les filières réputées féminines :

   Les services aux personnes, l'hygiène, l'alimentation.

   « Tiens, un garçon en BEPA Services » !

7. Les stages :
   Trouver des maîtres d'apprentissage et des maîtres de stage
   « Compte tenu de mon type d'activité, je ne peux pas recruter de fille »
   « C'est plutôt un travail pour une fille »
8. La formation continue :
   Qui, dans sa vie d'adulte a le temps de se former, de faire des stages ?
   « Comment on fait pour les enfants, si tu pars en stage ? »
   « Je peux prendre la voiture cette semaine ? »
9. Le statut :
   Qui a le statut de « chef d'exploitation » ? le statut de « coexploitant » ? le statut de « conjoint du chef d'exploitation » ? Qui est « actif familial » ?
   Ce n'est que depuis 1988 que la conjointe associée peut bénéficier de prêts à l'installation à titre personnel.
   « Mon mari dit toujours qu'il m'a installée ».
   « Ça devient sérieux, notre TPE grandit, c'est mon mari que ça concerne ».
   « On m'a fait comprendre qu'avec mes 67 ha et mes trois filles, ça suffisait pour vivre. J'aurais eu trois fils… »
10. La pluri-activité : .
    Qui fait quoi ? Qui travaille à l'extérieur ?
    A qui, dans ce cas, incombent les travaux de l'exploitation ?
    « C'est ma femme qui s'occupe du gîte rural »
11. Les responsabilités politiques et syndicales, la vie associative
    Qui a des responsabilités au niveau communal ? national ? européen ?
    « Lors des élections municipales de mars 2001, la proportion de femmes élues conseillères municipales est passée de 21,7 % à 33 % On note toutefois une faible augmentation de la proportion de femmes maires : 7,5 % en 1995 et 10,9 % en 2001. Par ailleurs on compte 10,9 % de femmes au Sénat, comme à l'Assemblée Nationale ».
    Délégation aux droits des femmes, régions Nord-Pas-de-Calais.
    « Les femmes déléguées à la comptabilité ou au social dans l'agriculture, on a déjà donné ! »

- **Quelle vie pour les femmes et les hommes en milieu rural ?**

12. La journée de travail
    Activité professionnelle et travail domestique
    Qui s'occupe des enfants ? Qui suit leurs études ? Qui les conduit aux diverses activités ?
    « Ma femme travaille à mi-temps pour s'occuper des enfants. »
13. L'accès aux loisirs.
    La vie culturelle,
    Les activités sportives
    L'isolement
    « J'ai pas le temps de refaire de la gym. »
    « Je ne vois jamais personne. »
14. Les rapports au corps.
    La prévention des conduites à risque et les idées reçues (voir les modules concernant ce sujet dans les référentiels)
    « Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à éviter les produits trop riches en sucre ou en matières grasses et à manger des fruits et légumes frais tous les jours.
    Les hommes sont globalement plus sportifs que les femmes et un peu plus assidus la consommation de tabac et d'alcool concerne davantage les hommes ».
    Christel Aliaga, INSEE, 2002.
15. La sexualité, la contraception
    La planification des naissances
    La taille de la famille
    « La contraception, c'est l'affaire des filles. »
16. Famille, familles
    La situation économique et financière des hommes et des femmes.
    « Elle ne peut pas partir, l'exploitation appartient à son mari. »
    « Comment elle va faire, avec les enfants ? »
17. La retraite :
    Les revenus
    Pauvreté et misère
    « Depuis que son mari est mort, elle n'a plus que la moitié de sa pension »
    « Elle n'avait jamais cotisé, alors.. »

ANNEXE IV

FICHE DE PRE INSCRIPTION
Concours de bande dessinée "l'Égalité est dans le pré"
A renvoyer avant le 31 janvier 2004 :

à Madame Anne GIRAUDEL
Concours BD
CFPPA de Melle
Route de la Roche - BP 13
79000 MELLE

REGION : ……

Etablissement : ……

(Pour l'enseignement privé, indiquer la fédération……)

Classe : ……

Œuvre individuelle oui non **collective** oui non

Auteur(es) **Noms-Prénoms**

Thème(s) illustré(s) **(à titre indicatif)** **(indiquer le numéro du thème en référence à l'annexe III)**	

Fait à ……

Le ……

Signature(s)